

Renaissance and Reformation Renaissance et Réforme



L'Histoire romaine de la belle Cleriende de Macé de Villebresme, à la croisée de l'épître et de l'élégie

Laurence Marois

Volume 34, numéro 4, automne 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1106073ar>

DOI : <https://doi.org/10.33137/rr.v34i4.18648>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (imprimé)

2293-7374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Marois, L. (2011). *L'Histoire romaine de la belle Cleriende* de Macé de Villebresme, à la croisée de l'épître et de l'élégie. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 34(4), 5–21. <https://doi.org/10.33137/rr.v34i4.18648>

Résumé de l'article

In 1529, and again in 1533, Lyon printer Claude Nourry published the epistle *Lepistre de la belle Cleriende*. Here we can trace—in this epistle by Macé de Villebresme—the influence of Ovid's *Heroides*, translated into French around 1492 by Octovien de St Gelais. Using the definitions of the epistolary and elegiac genres established by the different poetic arts of the time, this article aims to present *Lepistre de la belle Cleriende* in the context of these literary genres and their development. Specifically, a comparison between the works of Ovid and Macé de Villebresme will allow a better understanding of the influence that the translation into French of the *Heroides* has had on the versified epistolary genre during the first half of the sixteenth century in France.

L'Hystoire romaine de la belle Cleriende de Macé de Villebresme, à la croisée de l'épître et de l'élégie

LAURENCE MAROIS

Université du Québec à Rimouski

In 1529, and again in 1533, Lyon printer Claude Nourry published the epistle Lepistre de la belle Cleriende. Here we can trace—in this epistle by Macé de Villebresme—the influence of Ovid's Heroides, translated into French around 1492 by Octovien de St Gelais. Using the definitions of the epistolary and elegiac genres established by the different poetic arts of the time, this article aims to present Lepistre de la belle Cleriende in the context of these literary genres and their development. Specifically, a comparison between the works of Ovid and Macé de Villebresme will allow a better understanding of the influence that the translation into French of the Heroides has had on the versified epistolary genre during the first half of the sixteenth century in France.

La traduction des *Héroïdes* d'Ovide par Octovien de St-Gelais, vers 1492, a grandement contribué au développement des genres de l'épître en vers et de l'élégie à la cour de France. Cette vague de popularité pour l'œuvre d'Ovide se concrétisa à la cour de Louis XII autour d'Anne de Bretagne, grâce entre autres à des poètes tels que Jean d'Auton, André La Vigne et Fausto Andrelini, qui réutiliseront le motif de l'épistolière explorée de différentes manières¹. Fausto Andrelini a écrit plusieurs épîtres qui mettent en scène Anne de Bretagne en tant qu'épistolière, à l'image de celles présentes dans les *Héroïdes*². L'influence de l'œuvre d'Ovide s'est ainsi mise en place dans la création poétique de la Renaissance à la suite de la traduction française des *Héroïdes*, mais aussi grâce aux épîtres d'Andrelini qui ont toutes deux permis le développement de ce genre.

La traduction française de certaines des épîtres latines de Fausto Andrelini sera faite pour Anne de Bretagne par Macé de Villebresme, valet de chambre du roi, sous les règnes de Louis XII et de François I^{er}. Godelieve Tournoy-Thoen note que simultanément à ce titre « Louis XII chargea [Macé de Villebresme] de plusieurs missions diplomatiques. Il l'envoya comme ambassadeur au roi Henri

VIII d'Angleterre, et en 1507 il le délégua auprès de l'empereur à Strasbourg »³. De la même manière, sous le règne de François I^{er}, Macé de Villebresme : « [sera], parallèlement à sa charge de maître d'hôtel du duc d'Alençon, valet de chambre du roi et ambassadeur à Rome avec Denis Briçonnet en août 1517 »⁴. Ami du rhétoricien Guillaume Crétin⁵, Macé de Villebresme fut un des beaux esprits de la cour que tinrent Louis XII et Anne de Bretagne à Blois. Cependant, l'un des rares textes que l'on retient aujourd'hui de l'œuvre poétique de Macé de Villebresme est sans aucun doute *Lepistre que la belle Cleriende envoya a son ami Reginus le romain alors quil estoit en exil : pour eviter lire des troyes bourreauul persecuteurs des Romains nômez Octavien Anthoine et Lepidus* qui sera imprimée sous le titre *Hystoire romaine de la belle Cleriende laquelle saulva la vie de son amy Reginus le Romain en habit de charbonnier : avec la piteuse mort de Cicero*, chez l'imprimeur lyonnais Claude Nourry en 1529, puis en 1533. Comme le remarque Godelieve Tournoy-Thoen : « Cette épître est [...] un exemple des rares épîtres héroïques originales en français à cette époque »⁶. Bien que Jennifer Britnell souligne que « [l]es traductions de St-Gelais ont fixé la forme de l'épître, qui désormais n'adoptera que rarement des vers autres que décasyllabes et à rimes plates »⁷, il existe néanmoins une ambiguïté manifeste lorsqu'on aborde la question du genre de l'épître dans la première moitié du XVI^e siècle. En effet, si certains font une nette distinction entre les genres de l'épître et de l'élégie, d'autres utilisent indifféremment les termes « épître héroïque » et « épître élégiaque ». Il s'agit donc de comprendre comment, à la manière des *Héroïdes* d'Ovide, les genres de l'épître et de l'élégie s'inscrivent dans *Lepistre de la belle Cleriende*.

Comme cela a déjà été mentionné, le genre de l'épître versifiée prend un essor considérable à la cour de France grâce à l'influence des *Héroïdes* d'Ovide. Au cours des trois premières décennies du XVI^e siècle, ce développement ne semble pourtant pas s'accompagner en France d'un discours théorique important qui aurait alors fixé les normes de l'épître versifiée. Comme le souligne Mireille Huchon, « [l]es arts poétiques du XVI^e siècle ont formalisé le genre de l'épître en vers — très en vogue depuis la traduction des *Héroïdes* d'Ovide par Octovien de Saint-Gelais — essentiellement à partir de l'épître marotique »⁸. Parmi les traités de poétique de l'époque, certains proposent quelques recommandations pour composer une épître, tandis que d'autres ne considèrent tout simplement pas l'épître comme un genre poétique. Notons tout d'abord que Jacques Peletier du Mans, dans son *Art poétique*⁹, envisage

l'épître comme faisant partie des écrits poétiques. L'auteur désigne comme épître en vers un :

[...] discours que la prose ne recevrait pas de si bonne grâce, comme fera le vers : Comme quand on a envie de parler allégoriquement et sous fiction : et qu'on a fantaisie de s'ébattre par comparaisons, raconter songes, et autres gaietés : l'Épître se fait en Rime continue de vers à autre : et presque en toutes mesures de vers.¹⁰

Cet extrait montre bien l'importance que prend la notion de fiction pour Peletier du Mans dans la composition d'une épître en vers. Cependant, la description demeure générale et peu prescriptive. Dans un survol des ouvrages théoriques du XV^e et XVI^e siècle portant sur l'épître en vers, Yvonne Leblanc en réfère au traité intitulé *Art et science de rhétorique*¹¹, publié anonymement au cours de la première moitié du XVI^e siècle. Yvonne Leblanc y souligne que :

The author offers the epistle as a form which demonstrates alternation of masculine and feminine rhymes. In the brief space devoted to the epistle, he suggests that it often takes the form of a missive exchanged between amorous couples. At no time does the author treat the verse epistle as a poetic form in itself; instead he uses it to illustrate another issue.¹²

Ce passage permet de bien comprendre les différences importantes qui distinguent le genre de l'épître en vers d'une poétique à l'autre, car, si Peletier du Mans considère l'épître en vers comme une forme poétique, cela ne semble pas être le cas dans ce traité. L'*Art et science de rhétorique* précise que l'épître en vers doit prendre la forme d'une missive échangée entre deux amants. Il restreint donc fortement le genre quant à la forme et le fond qu'elle doit adopter. À l'image de ces deux ouvrages, une troisième source vient compléter ce rapide tour d'horizon poétique de l'épître en vers à la Renaissance. Thomas Sébillet, dans son *Art poétique français*, considère que :

L'épître Française faite en vers, a forme de missive envoyée à la personne absente, pour l'acertener ou autrement avertir de ce que tu veux qu'il sache, ou [qu']il désire entendre de toi, soit bien, soit mal : soit plaisir, soit

déplaisir : soit amour, soit haine. [...] En un mot, l'Épître Française n'est autre chose qu'une lettre missive mise en vers [...]»¹³.

L'auteur considère à la fois la forme et le fond qui doivent être attribués au genre. Au contraire de la poétique de Peletier du Mans, cette description demeure attachée à la fonction première de la lettre qui est celle d'informer le destinataire. Ces trois poétiques viennent montrer que le genre de l'épître est à cette époque encore peu défini. Il est tout de même possible d'en conclure que l'épître en vers est avant tout une missive, une lettre composée en vers pour un destinataire particulier, pouvant parfois traiter d'un sujet amoureux. Ce genre se caractérise par une grande liberté quant à la structure des vers et au sujet de l'œuvre. L'adresse du texte à un destinataire semble donc être la principale caractéristique qui permet de rattacher un texte versifié au genre de l'épître.

Si le genre de l'épître en vers fait preuve d'une grande liberté à la Renaissance, la forme de la lettre est quant à elle régie par diverses caractéristiques générales. Comme le remarque Jean-Christophe Jolivet : « La critique s'est [...] attachée à montrer que les lettres [ovidiennes] contrevenaient constamment aux règles de l'épistolographie antique et aux caractéristiques générales de la lettre »¹⁴. Dans une perspective comparative, *Lepistre de la belle Cleriende* présente une similarité avec cette caractéristique des *Héroïdes* d'Ovide. Tout comme pour la majorité des épîtres ovidiennes où l'adresse est poétisée au sein du texte, l'épître de Villebresme débute par une adresse qui permet d'établir clairement la relation qui lie le destinataire et le destinataire. Pour le texte de Villebresme, c'est toutefois le titre de l'épître qui joue le rôle de l'adresse : « Lepistre que la belle Cleriende envoya a son amy Reginus le romain alors quil estoit en exil : pour eviter lire des trois bourreaux persecuteurs des Romains nommez Octavien Antoine et Lepidus »¹⁵. L'importance du titre pour le genre de l'épître est soulignée par Yvonne Leblanc : « On a paratextual level, the use of titles that designate the piece as an epistle or describe its correspondent-addressee relationship (often by the inclusion of proper names) enhances the epistolary aspect of a work »¹⁶. L'épître de Villebresme tend aussi à renverser les marques formelles propres à la lettre de façon similaire à l'œuvre d'Ovide. Bien que Villebresme, tout comme Ovide, construise une fiction du destinataire par la mise en place d'une situation qui justifie l'écriture de l'épître, la présence du destinataire est parfois éclipsée par la forte tendance des épistolaires au monologue, qui se crée par : « [...] les apostrophes à des tiers, les retours au

passé [et] la mention de faits que le destinataire est pourtant censé connaître »¹⁷. Lorsque Cleriende interpelle les dieux dans le but d'améliorer le sort qui est imposé au peuple romain, l'épistolière, à l'image de Briséis qui interpelle les Grecs dans sa lettre envoyée à Achille¹⁸, se détourne du destinataire de l'épître : « O dieux haultains de leternel empire / Souffrirez vous tel crime qui empire / Par chacun an avoir longue durée » (MV, Biii, r°.) La fiction du destinataire qui est propre à la forme de la lettre est mise de côté au profit de la fiction littéraire dramatique. De la même manière, lorsque Cleriende fait appel à ses souvenirs pour rappeler la manière dont elle a déguisé Reginus en charbonnier pour lui permettre de s'enfuir de la ville de Rome où sa vie est en danger, l'épistolière se livre à un monologue qui permet de représenter son univers intérieur. Ainsi, l'utilisation du genre de l'épître devient un espace privilégié pour présenter un caractère individuel, celui de l'épistolière.

Le statut de l'épistolière chez Villebresme est semblable à celui que met en place Ovide dans les *Héroïdes*. Les épistolieres ovidiennes sont des héroïnes, des demi-déeses et des demi-dieux, qui prennent part au monde mythique par leur activité épistolaire. Jean-Christophe Jolivet souligne judicieusement que :

[l]a poétique du recueil ovidien, dans sa première partie, [...] s'appuie sur une situation essentiellement héroïque qui motive la rédaction et l'envoi de missives, conformément aux mentions que fournit la plus ancienne littérature à propos des lettres du monde mythique¹⁹.

La lettre permet à l'épistolière d'indiquer de quelle manière elle a pris part à l'aventure héroïque comme le fait Phyllis dans sa lettre à Démophon : « Mais n'ai-je pas, dans mon délire, réparé ta poupe brisée, raffermi la carène qui devait t'aider à m'abandonner ! Je t'ai donné des rameurs pour servir ta fuite ; je souffre hélas ! » (O, p. 50.) Bien que l'épître de Villebresme ne s'inscrive pas dans un contexte mythique, Cleriende est tout de même placée dans une situation historique particulière qui lui permet de prendre part à l'aventure de son amant. Villebresme situe l'épistolière dans un contexte historique fortement inspiré du livre IV des *Guerres civiles* d'Appien. Il est essentiel de remarquer qu'« à cette époque, l'on ne considère pas l'Histoire et les mythes classiques, [...], comme des disciplines séparées (la littérature non-romanesque et la fiction), mais comme les parties de l'histoire entière de l'homme civilisé »²⁰. Le contexte historique mis en place par Villebresme s'apparente donc au contexte

mythique des *Héroïdes* d'Ovide. De la même manière que les épistolières ovidiennes, Cleriende participe à l'aventure de son amant en lui permettant de s'enfuir et d'échapper à l'emprise de ses bourreaux en le déguisant en charbonnier. L'épître de Villebresme amplifie cette caractéristique de l'œuvre d'Ovide en posant la mort de Cleriende comme le sacrifice qui permettra à la fois de sauver la civilisation romaine et de libérer l'épistolière de sa souffrance amoureuse. Ainsi, à la fin de l'épître, Cleriende informe Reginus que sa mort est avant tout sa destinée :

De nos hault dieux par signes evidens
 Ont declaire nos presens accidens :
 Tout a leur gre / leur fortune fault prendre /
 Et le tribut de nature leur rendre.
 Quant il leur plaist / a quoy je me consens /
 Et de ma part leur livre mes cinq sens :
 Mon corps / mon ame / et ma vie mondaine /
 Que j'apercoy de la fin tres prochaine : (MV, Bviii, v°.)

Le devoir social de l'héroïne quant à la situation du peuple romain semble prendre une importance considérable au détriment du sentiment amoureux. Villebresme parvient ainsi à construire une épistolière à l'image des héroïnes ovidiennes et à lier intimement le personnage à l'aventure héroïque. Mais à la différence de l'œuvre d'Ovide, l'auteur renforce le caractère héroïque de l'épistolière en mettant en parallèle le sentiment amoureux et la responsabilité sociale du personnage.

Cependant, l'importance que prend alors la situation de l'épistolière vient reléguer aux oubliettes le destinataire de l'épître et camoufle ainsi le but premier de ce genre. Comme nous l'avons déjà mentionné, autant chez Ovide que chez Villebresme, la nature dialogique de l'épître est atténuée au profit de la tendance monologique des épistolières qui s'impose. La fiction épistolaire est tout de même bien établie par plusieurs références à l'acte d'écrire. Il n'est pas rare de retrouver dans les *Héroïdes* des moments où les épistolières rappellent la situation d'écriture dans laquelle elles se trouvent en mentionnant l'acte de lecture du destinataire. Par exemple, Phèdre incite fortement Hippolyte à poursuivre la lecture de la lettre jusqu'au bout : « Quelle qu'elle soit, lis ma lettre en entier. Quel mal crains-tu de cette lecture ? Peut-être même trouveras-tu

quelque charme à le faire ? » (O, p. 62.) De la même façon, Oenone ordonne à Pâris de lire sa lettre par l'utilisation du verbe lire à l'impératif : « Me lis-tu, ou ta nouvelle épouse s'y oppose-t-elle ? Lis : cette lettre n'a pas été écrite par une main de Mycènes. » (O, p. 70.) Villebresme reprend donc le même motif lorsque Cleriende supplie Reginus de lire la totalité de l'épître : « Je te supplie que ne desdaine mye / De lire au long lepistre de tamy : / » (MV, Avi, v°.) Ce procédé qui revient deux fois au cours de l'épître de Cleriende permet d'interpeller le destinataire et d'ainsi renforcer la fiction épistolaire mise en place en mentionnant l'acte de lecture. Jean-Christophe Jolivet rappelle que « [l]a vraisemblance épistolaire se trouve ainsi soulignée par l'imitation fictive d'une pratique littéraire réelle »²¹. Villebresme semble donc répondre mot pour mot à la forme particulière de l'épître que met en place Ovide dans les *Héroïdes*. *Lepistre de la belle Cleriende* reprend et souligne à la fois les écarts et les similitudes que les *Héroïdes* entretiennent avec la forme de la lettre. Ainsi, bien que l'épître de Villebresme, tout comme celles d'Ovide, construisent une relation épistolaire caractéristique du genre de l'épître, les épistolières, par leur tendance au monologue, dérogent souvent de la conception de la lettre qui en fait une moitié de dialogue.

Cette incartade permet de penser que *Lepistre de la belle Cleriende* s'apparente au genre de l'élégie. Bien qu'à la Renaissance, les genres de l'épître et de l'élégie soient associés, certaines poétiques de l'époque posent tout de même une distinction nette entre les deux. Par exemple, l'*Art poétique français* de Thomas Sébillet établit une différence claire entre l'épître et l'élégie :

[Au contraire de l'épître] l'élégie n'est pas sujette à telle variété de sujet : et n'admet pas les différences des matières et légèretés communément traitées aux épîtres ; ainsi a je ne sais quoi de plus certain. Car de sa nature l'Élégie est triste et flébile : et traite singulièrement les passions amoureuses, lesquelles tu n'as guère vues ni ouïes vides de pleurs et de tristesse. [...] je dis que l'Élégie traite l'Amour, et déclare ses désirs, ou plaisirs, et tristesses à celle qui en est la cause et l'objet, mais simplement et nûment : où l'épître garde sa forme de superscriptions et souscriptions, et de style plus populaire. [...] Prends donc l'élégie pour épître Amoureuse : et la fais de vers de dix syllabes toujours : lesquels tu ne requerras tant superstitieusement en l'épître que tu ne la fasses parfois de vers de huit, ou

moindres : mais en l'une et en l'autre retiens la rime plate pour plus douce et gracieuse²².

Cette définition qui prend appui sur les élégies marotiques marque la différence entre l'épître et l'élégie en soulignant que la forme de l'épître se doit de comporter une superscription c'est-à-dire, « ce que l'en rescript au dehors des lettres ou l'on met le nom de celui à qui les lettres s'adressent, et où il demeure, quant il n'est point notoirement congneu ou au messenger ou à plusieurs »²³, et souscriptions. Comme il a déjà été mentionné, l'épître de Villebresme se distingue de celles d'Ovide dans la mesure où l'adresse de l'épître n'est pas intégrée dans le corps du texte. La présence de cette superscription vient cependant se confronter à l'absence de souscription. De la même manière, aucun repère spatio-temporel ne situe l'épître de Cleriende dans un contexte défini, ce qui a pour conséquence de maintenir le texte dans une indétermination.

L'*Art poétique* de Jacques Peletier du Mans vient lui aussi poser une certaine distinction entre les genres de l'épître en vers et de l'élégie : « Les Vers de l'Épître seront tous d'une même mesure : À la différence de l'Élégie, laquelle je suis d'opinion qui se fasse du vers Dodécasyllabe accompagné du Décasyllabe : c'est-à-dire, par Distiques [...] »²⁴ Ces considérations sur la forme marquent bien la différence nette que suggère Jacques Peletier du Mans entre les deux genres qui nous concernent. Quant à ce qui a trait au sujet que prend en charge le genre de l'élégie, Peletier du Mans considère que « [l]a première matière de l'Élégie furent choses tristes : comme lamentations, déplorations sur les morts, doléances des cas piteux : [...]. Et même les Épitaphes des morts, se faisaient en vers Élégiques. Toutefois on a gagné depuis, à l'accommoder aux choses joyeuses, c'est à savoir aux propos d'Amour »²⁵. La distinction entre l'épître en vers et l'élégie est ainsi trop vague pour être employée avec précision. Avant le traité de Thomas Sébillet de 1548, il ne semble pas y avoir de différenciation générique claire et établie, mais seulement une perception générale des liens qu'entretiennent ces genres entre eux. Comme le fait remarquer Yvonne Leblanc, « in France, the elegy appears to have grown out of the epistle and, by consequence, shared its general format. The elegy was always perceived as a more homogeneous and elevated form than the epistle which seemed by the mid-sixteenth century to be irrevocably associated with the quotidian »²⁶. L'épître de Villebresme, à l'image des *Héroïdes* d'Ovide, déroge

de manière évidente à cette matière du quotidien que met de l'avant Leblanc dans cet extrait. Si l'élégie est souvent considérée par Thomas Sébillet comme une catégorie d'épître amoureuse, il est légitime de tenter de déterminer dans quelle mesure *Lepistre de la belle Cleriende* s'apparente au genre de l'élégie tel qu'envisagé par les différentes poétiques du XVI^e siècle.

La tendance monologique des épistoliers qui a été abordée plus haut participe grandement de la dimension élégiaque, autant chez Ovide que chez Villebresme. La perspective dialogique qu'impose le genre de l'épître est mise à profit par la construction de la fiction épistolaire. Cependant, cette perspective est caduque dans la mesure où « [la] plainte [des épistoliers] est [...] liée au développement d'une expression subjective forte dans le genre élégiaque où la *persona* occupe désormais le premier plan »²⁷. Les épîtres d'Ovide et de Villebresme favorisent la forte présence de la parole des héroïnes par la mise en place d'un « je » qui exprime la passion amoureuse. Un thème important de l'élégie est repris par cette expression subjective de l'héroïne. L'intuition de la proximité de la mort est en effet un thème qui a été traité par l'œuvre élégiaque de Tibulle et qui sera repris dans les épîtres d'Ovide et de Villebresme. La souffrance d'amour due à l'abandon de l'amant est associée au deuil que doit faire l'épistolière de son existence. Ainsi, si l'on met de côté l'adresse de l'épître de Villebresme, les premiers vers de ce texte posent clairement une association entre le sentiment amoureux de l'épistolière et le sentiment de la proximité de la mort :

La larme a loeil / et au cœur la tristesse /
 A lesperit langoureuse faiblesse /
 A mes cinq sens la perturbation /
 La mort ayant la domination
 Sus le bref temps / que encor fault que je vive
 Me induyt que a toy une epistre jescripve
 A toy amy / amy dis je trescher :
 Car pour taymer ma mort voy approcher : (MV, Avi, r°.)

L'amour que nourrit Cleriende pour Reginus est posé dans cet extrait comme la cause première de l'écriture de l'épître. De la même manière, les sentiments de Cleriende apparaissent aussi comme la raison de sa mort, de ce deuil qui approche à grands pas. Un accent est ainsi porté sur la plainte de l'héroïne

puisque l'adresse à l'amant est devenue illusoire. La mort que présage Cleriende rend la réponse de l'amant impossible. La situation de correspondance s'essouffle donc au profit du monologue de l'épistolière qui prend alors la forme d'un témoignage ultime.

À l'image d'une mise en abyme de l'écriture de l'épître, l'épistolière qui voit ainsi son existence s'éteindre tranquillement, écrit, comme dans un dernier souffle, son épitaphe. Chez Ovide, la composition de l'épitaphe par l'héroïne vient de nouveau mettre en scène la position d'écriture de l'épistolière. La fin de l'épître que Hypermestre écrit à Lyncée est un merveilleux exemple de cette double écriture : « [...] que cette courte inscription soit gravée sur ma tombe : "Exilée, et ce fut là l'indigne prix de sa vertu, Hypermestre subit elle-même la mort dont elle préserva son frère." Je voudrais en écrire davantage ; mais le poids de ma chaîne a fatigué ma main, et la crainte m'enlève mes forces. » (O, p. 141.) Cleriende écrira elle aussi une épitaphe, mais au contraire d'Ovide, cette épitaphe s'adresse avant tout à l'amant :

Et puis après pour la perfection
De ton courroux la superscription
Ou epitaphe / estant sur moy posee
Lire pourras / laquel j'ai composee
Pleine dennuy de peine et soucy /
Comme il est mis de mot amot icy.

Lepitaphe.

Amours fist a la mort ung don de cleriende /
Depuis la mort en fift a son sepulchre offrende /
Et fust devant les jours par elle prevenue
Car trop de Reginus luy tarda la venue.
(MV, Biiii, r°.)

Dans cet extrait, le lien de synonymie qui est construit entre les mots « superscription » et « epitaphe » est intéressant dans la mesure où le terme « superscription » peut désigner à l'époque une inscription, un titre ou une adresse en tête de lettre²⁸. En plus de dédoubler la position épistolaire de l'héroïne, il est possible de penser que l'épitaphe impose une mise en abyme de l'épître puisqu'elle semble prendre la forme d'une adresse que Cleriende destine à son amant lorsqu'il viendra se recueillir sur sa tombe. L'insertion

d'une épitaphe dans le corps de l'épître vient aussi souligner de nouveau au sein du texte la complainte amoureuse de l'épistolière et permet à celle-ci de se poursuivre au-delà de la mort. L'épitaphe traite également le thème du deuil, cher au genre de l'élégie, en plus du thème de la souffrance amoureuse. Jean-Christophe Jolivet remarque dans l'œuvre d'Ovide que « [l]a rédaction de la missive, essentiellement consacrée à une narration dans deux cas, [...] se résout en la demande d'un acte de piété funéraire. Dans d'autres, c'est l'épitaphe imaginée sur laquelle figure nommément le crime de l'infidèle qui termine la lettre »²⁹. Les deux tendances qui sont mentionnées dans cet extrait se trouvent réunies dans l'épître de Villebresme. En effet, avant même d'écrire l'épitaphe, l'épistolière incite Reginus à aller se recueillir sur sa tombe :

Car mort a qui je suis toute asservie
 Veult abbreger le surplus de ma vie :
 Contrainct seras doncques a ta venue
 Porter ennuy pour ma mort advenue /
 Et de chercher mon tombeau lamentable /
 Ou je seray soubz la funebre table
 (MV, Biii, v°.)

Ce passage permet à Cleriende de mettre en scène Reginus cherchant la tombe de son amante. Quelques vers plus loin, l'épistolière décrit Reginus pleurant et gémissant « Car un amant cherche son plus grant deuil » (MV, Biii, v°.). Cette représentation de l'amant éploré montre bien la demande de l'acte de piété funéraire que fait Cleriende dans son épître. Villebresme réunit ainsi dans son épître certains des motifs essentiels que met en place l'œuvre d'Ovide. La prégnance de la déploration de Cleriende sur sa propre mort par le pressentiment d'une mort prochaine et par l'écriture d'une épitaphe permet de rapprocher l'épître de Villebresme du genre de l'élégie.

Ce pressentiment de Cleriende n'empêche cependant pas l'épistolière d'éprouver quelques craintes quant à la fidélité de son amant. Cette menace qui pèse toujours sur le sentiment amoureux est étonnante puisque Cleriende, certaine de la mort qui l'attend, est consciente que l'amour qui la lie à son amant ne peut se concrétiser qu'au divin firmament. Catherine Frechet ajoute à la définition de l'élégie que « les recueils de Tibulle et de Propertius confirment la vocation de l'élégie à enregistrer la plainte d'un amant souvent privé de son

objet d'amour, toujours menacé de le perdre »³⁰. Cette caractéristique élégiaque pourrait expliquer la jalousie que ressent l'épistolière. L'héroïne mentionne clairement ce sentiment qui l'habite : « Si tu poursuis aultre amoureuse queste : / Car jalousie a ce faire menhorte » (MV, Biiii, v°.). Cleriende ira jusqu'à exhorter son amant à ne jamais aimer une autre femme : « Vouldroys tu bien te mettre a l'adventure / Daymer jamais une aultre creature » (MV, Bv, r°.). La menace de perdre l'objet d'amour est donc bien établie dans l'épître de Villebresme et elle reste toujours vive malgré la certitude de la mort prochaine de l'épistolière. Il est donc possible de penser que ce petit passage inséré au cœur de l'épître vient souligner la volonté d'attacher ce texte à la tradition élégiaque. Le genre de l'élégie s'impose donc dans l'épître de Cleriende par la prégnance de la plainte amoureuse de l'épistolière qui est jointe à une déploration sur le déchirement que provoque sa mort imminente. Le motif de l'építaphe qui est commun à l'œuvre d'Ovide et à l'épître de Villebresme vient souligner la jonction de ces deux thèmes caractéristiques de l'élégie qui sont marquants dans *Lepistre de la belle Cleriende*. L'épître en vers semble favoriser une diversité déconcertante de tons et de thèmes. Elle se présente ainsi comme un lieu privilégié où le ton de la déploration élégiaque peut prendre racine.

À défaut de pouvoir préciser la ligne de démarcation entre l'épître et l'élégie, il faut envisager de quelle manière l'hybridité de ces deux genres participe aux postures créatrices d'Ovide et de Villebresme qui sont liées, d'une part, à la fiction épistolaire et d'autre part, à la dimension élégiaque. Ces deux particularités qui forment l'épître élégiaque sont indissociables puisqu'elles entretiennent des liens constants qui tissent le projet littéraire d'Ovide, que reprend Villebresme. En effet, les deux auteurs construisent grâce à l'épître élégiaque, un univers poétique qui leur est propre, mais qui semble s'appuyer sur un même procédé d'intertextualité. L'épître élégiaque chez Ovide a pour fonction d'entretenir des allusions constantes à des œuvres plus anciennes ou contemporaines ce qui permet d'intégrer les courtes prises de parole des épistolières dans une fiction déjà construite. Par exemple, les différentes allusions à la mythologie que met en place Ovide, entre autres grâce à la mise en scène de personnages féminins mythologiques, permet à l'épître d'entretenir un dialogue avec un contexte mythologique déjà présent. Jean-Christophe Jolivet souligne que « [p]our les *Héroïdes*, l'art allusif est une dimension essentielle puisque c'est par l'allusion que les lettres s'intègrent [...] dans l'œuvre ou le mythe qui leur sert de contexte [...] »³¹. De la même manière, l'épître de Villebresme construit un cadre de la

fiction épistolaire grâce à de nombreuses allusions au livre IV des *Guerres civiles* d'Appien³². Conscient de l'importance de l'influence de l'œuvre d'Appien, Georges Guiffrey ajoute une précision à l'édition de l'épître de Cleriende qu'il publie en 1875 : « À la donnée antique Macé de Villebresme ajoute certains développements tirés de son propre fonds. Voici dans sa simplicité, le passage des *Guerres civiles* d'Appien qui a servi de texte à cette amplification »³³. En décrivant l'épître de Cleriende comme une amplification, Guiffrey souligne la nature de l'épître élégiaque telle que proposée par Ovide. En effet, les épîtres d'Ovide, tout comme celle de Villebresme, sont une amplification d'une trame mythologique ou historique préexistante. L'épître élégiaque permet de donner une voix à un personnage déjà présent dans un autre texte pour ainsi remplir un espace laissé blanc par le texte auquel elle se réfère.

À l'intertextualité inhérente à la construction du cadre de la fiction épistolaire vient se superposer une seconde intertextualité générique. Les épîtres ovidiennes entretiennent un dialogue avec la tradition élégiaque par de nombreuses allusions au corpus élégiaque. Deborah Roussel souligne l'importance de cette intertextualité : « Aussi, si les *Héroïdes* sont bien des lettres, s'agit-il de lettres qui font sans cesse référence aux œuvres élégiaques contemporaines et qui tissent avec elles un jeu de renvois incessant, dont il nous est parfois difficile, à nous lecteurs modernes, de mesurer la complexité et l'importance »³⁴. Cette architextualité se transpose aussi dans le texte de Villebresme. Si Ovide entretient un dialogue à la fois avec le mythe et le genre élégiaque, *Lepistre de la belle Cleriende* maintient des échanges constants avec l'histoire romaine et avec le genre particulier de l'épître élégiaque que met en place l'œuvre d'Ovide. Les différents parallèles qui ont été tracés entre l'œuvre d'Ovide et celle de Villebresme sont autant de preuves qui soulignent le rapport d'intertextualité qu'entretiennent ces deux ouvrages. À propos de l'utilisation de nombreuses allusions à différents textes, Jean-Christophe Jolivet indique que « [c]e procédé repose naturellement sur une communauté de culture entre l'auteur et son public, sur la capacité du lecteur ou de l'auditeur à identifier dans l'œuvre nouvelle les références à des œuvres plus anciennes ou contemporaines »³⁵. La notion de communauté de culture qui est abordée dans cet extrait est importante dans la mesure où *Lepistre de la belle Cleriende* est avant tout destinée à être présentée à la cour d'Anne de Bretagne. L'utilisation du livre IV des *Guerres civiles* d'Appien n'est donc pas un choix innocent puisque « [la traduction française de la version latine d'Appien par Claude de Seyssel],

figurait parmi les livres préférés de François I^{er} [...] »³⁶. De la même manière, la popularité à la cour de France de la traduction française des *Héroïdes* d'Ovide, sujet qui a été abordé plus haut, participe fortement à la construction d'une communauté de culture qui permet à Macé de Villebresme de construire dans *Lepistre de la belle Cleriende* un dialogue thématique et générique constant avec ces deux œuvres. L'utilisation du genre de l'épître élégiaque à la manière d'Ovide permet ainsi de construire un projet littéraire marqué par une pratique intertextuelle.

L'ambiguïté générique de l'œuvre de Villebresme n'est donc pas seulement due à l'incertitude poétique qui existe entre les genres de l'élégie et de l'épître au XVI^e siècle. La manière dont *Lepistre de la belle Cleriende* fait écho à l'œuvre d'Ovide incite à penser que la relation d'interdépendance qui se crée entre les genres de l'épître et de l'élégie est la matrice du projet poétique qui soutient l'épître de Macé de Villebresme. En effet, l'auteur à l'imitation d'Ovide pose les principaux jalons caractéristiques de l'épître élégiaque chez Ovide. Par la mise en scène d'une épistolière héroïque, par l'ajout d'une épitaphe au sein de l'épître, par la construction d'une fiction épistolaire, par l'utilisation du ton caractéristique de la déploration et par de multiples allusions thématiques et génériques, *Lepistre de la belle Cleriende*, tout comme l'exprimera plus tard Joachim Du Bellay dans *La Défense et Illustration de la Langue française*, permet à Macé de Villebresme de « [...] suivre les vertus d'un bon auteur, et quasi se transformer en lui [...] »³⁷. Par de multiples emprunts aux *Héroïdes* d'Ovide et par la reprise d'une partie de la trame narrative du livre IV des *Guerres civiles* d'Appien³⁸, Villebresme parvient donc par la fusion de l'épître et de l'élégie à « [imiter] les meilleurs auteurs [...], se transformant en eux, les dévorant, et après les avoir bien digérés, les [convertit] en sang et nourriture [...] »³⁹. *Lepistre de Cleriende* participe ainsi à l'établissement du genre de l'épître élégiaque au sein de la langue française grâce à l'imitation qu'elle fait de l'œuvre d'Ovide. Il est donc possible de penser que l'œuvre de Villebresme contribuera à ce qu'à la fin du siècle, la distinction entre l'épître en vers et l'élégie soit de plus en plus ténue, puisque comme l'exprime Pierre Laudun d'Aigalier : « Ce ne sont que deux noms [l'épître et l'élégie] a une mesme chose »⁴⁰.

Notes

1. Voir Jennifer Britnell, « L'épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne : Le manuscrit FR. F.V.XIIV.8 de Saint-Petersbourg », dir. Sergio Cigada, *Actes du II^{ème} colloque international sur la littérature en moyen français*, publiés dans *L'Analisi linguistica e letteraria* 8.1 (2000) p. 459–484.
2. Voir Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », in dir. A. Stegmann, *L'humanisme français au début de la Renaissance* (Paris : Vrin, 1973).
3. Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », p. 70.
4. Sylvie Charton-Le Clech, *Chancellerie et culture au XVI^e siècle. Les notaires et secrétaires du roi de 1515 à 1547* (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 1993), p. 302.
5. Voir Guillaume Crétin, « Ledit Cretin a Macé de Villebresme, Valé de Chambre du Roy », in *Œuvres poétiques de Guillaume Cretin*, éd. Kathleen Chesney (Genève : Slatkine Reprints, 1977), p. 259–264.
6. Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », p. 71.
7. Jennifer Britnell, « L'épître héroïque à la cour de Louis XII et d'Anne de Bretagne... », p. 460.
8. Mireille Huchon, « Rhétorique de l'épître marotique », *Loxias* 15 (2006) en ligne : <http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=1416>.
9. Jacques Peletier du Mans, *Art poétique* (1555), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance* (Paris : Livre de poche, 1990), p. 235–324.
10. Jacques Peletier du Mans, *Art poétique* (1555), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique...*, p. 275.
11. Anonyme, « Art et science de rhétorique », in *Recueil d'arts de seconde rhétorique*, éd. E. Langlois (Paris : Imprimerie Nationale, 1902), p. 265–426.
12. Yvonne Leblanc, *Va lettre va : the French verse epistle (1400–1500)* (Birmingham : Summa Publications, 1995), p. 45.
13. Thomas Sébillet, *Art poétique français* (1548), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique...*, p. 124.
14. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes : recherches sur l'intertextualité ovidienne* (Rome : École française de Rome, 2001), p. 236.
15. Macé de Villebresme, *Hystoire romaine de la belle Cleriende* (Lyon : Claude Nourry, 1533), Avii, r°. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle MV, suivi du numéro de page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.
16. Yvonne Leblanc, *Va lettre va...*, p. 11–12.

17. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 237.
18. Ovide, *Lettres d'amour. Les Héroïdes*, trad. Théophile Baudement (Paris : Gallimard, 2004), p. 60. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle O, suivi du numéro de page, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.
19. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 234.
20. « At this time, history and classical myths, [...], were seen not separate disciplines (non-fiction and fiction), but as parts of the whole story of civilized man » Yvonne Leblanc, *Va lettre va...*, p. 110 (traduction libre)
21. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 238.
22. Thomas Sébillet, *Art poétique français* (1548), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique...*, p. 124 – 125.
23. Pierre Fabri, cité dans Véronique Montagne, « “L'épître à son ami Lyon” de Marot ou la douce persuasion », *Loxias* 15 (2006) en ligne : <http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=1418>.
24. Jacques Peletier du Mans, *Art poétique* (1555), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique...*, p. 275.
25. Jacques Peletier du Mans, *Art poétique* (1555), éd. in F. Goyet, *Traité de poétique...*, p. 275.
26. Yvonne Leblanc, *Va lettre va...*, p. 48.
27. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 196.
28. DMF, *Site du Dictionnaire du Moyen Français*. ATILF / Nancy Université – CNRS [en ligne], <http://www.atilf.fr/dmf>, 2008.
29. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...* p. 244.
30. Catherine Frechet, « Frustration amoureuse et création poétique dans les *Amours* d'Ovide », *Journées d'Agrégation en ligne 2004–2005*, p. 1 : <http://www.cavi.univ-paris3.fr/phalese/Agreg2005/CatherineFrechet.pdf>.
31. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 195.
32. L'épître de Macé de Villebresme apparaît s'appuyer sur ce passage d'Appien : « Reginus avait été installé de nuit par sa femme dans un conduit de fosse d'aisance où, pendant la journée, les légionnaires ne supportèrent pas d'entrer à cause de la mauvaise odeur ; une autre nuit, elle le déguisa en charbonnier et le fit partir avec un âne portant du charbon. Elle-même, presque tout de suite après, se fit emmener sur une litière. » Appien, *Les guerres civiles à Rome*, traduction, introduction et annotation de M. Torrents (Paris : Les Belles Lettres, 2008), vol. 4 : p. 111.
33. Note de Georges Guiffrey, dans Macé de Villebresme, *Épître de Clériande la romayne à Reginus, son concitoien, translatée de latin en françois, par Macé de*

Villebresme, l'ung des gentilzhommes de la chambre du Roy. D'après les manuscrits et l'édition gothique de la Bibliothèque nationale, avec des notes, par Georges Guiffrey, édition préparée et annotée par Georges Guiffrey (Paris : Imprimerie J. Claye, 1875), p. 16.

34. Déborah Roussel, « Ovide épistolier », *L'information littéraire* 56.4 (2004), p. 50.
35. Jean-Christophe Jolivet, *Allusion et fiction épistolaire dans les Héroïdes...*, p. 194.
36. Godelieve Tournoy-Thoen, « Fausto Andrelini et la cour de France », p. 71.
37. Joachim Du Bellay, *Défense et Illustration de la Langue française* (1549), in *Les Regrets*, éd. Samuel Silvestre de Sacy (Paris : Gallimard, 1967), p. 238.
38. Appien, *Les guerres civiles à Rome*, traduction, introduction et annotation de M. Torrens (Paris : Les Belles Lettres, 2008), vol. 4.
39. Joachim Du Bellay, *Défense et Illustration de la Langue française* (1549), in éd. Samuel Silvestre de Sacy, p. 236.
40. Pierre Laudun d'Aigaliers, *Art poétique françois*, cité dans, Thomas Hunkeler, « “Alors que chacun dort, je veille” : L'insomnie amoureuse à travers ses échos ovidiens », *Camenae* 5 (2008) en ligne : http://www.paris-sorbonne.fr/fr/IMG/pdf/9_Hunkeler_-_article_7.pdf.